Les bénéfices de l'abstention

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 520

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016677

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMMUNICATION

En point de mire le modèle PTT

quelconque influence sur le déroulement de la farce du 9 novembre. Et si cela était, les spécialistes juristes de la SSR sont certainement déjà au travail pour trouver la parade : le renforcement de la délégation du personnel pourrait, par ricochet, provoquer celui d'autres instances ; le comité directeur, fort alors d'une trentaine de membres, serait déclaré ingouvernable sans la création d'un "bureau" restreint, lui tout entier composé, cela va sans dire, de notables siégeant "de droit"... A ce stade de la manipulation — on a bien trouvé une justification au maintien de représentants des gouvernements cantonaux, alors même que les sociétés cantonales ont été créées pour garantir l'équilibre géographique romand — tous les coups sont permis.

En tout état de cause, si le coup de force du petit cercle de manipulateurs échouait en fin de compte, et que selon l'ordre normal des choses les futures sociétés cantonales, régulièrement élues après une large information du public, étaient appelées à se prononcer sur leur organisation régionale et sur la nature de leurs rapports avec un éventuel comité directeur, pourquoi éliminerait-on d'emblée, ainsi que l'ont fait les dirigeants de la SRTR, un système de représentation tripartite, un tiers de représentants des utilisateurs, un tiers de représentants des travailleurs et un tiers de représentants des collectivités publiques. Que l'on sache, c'est le dosage qui prévaut au conseil d'administration des PTT.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les bénéfices de l'abstention

Ainsi donc, un nouveau record a été battu: jamais jusqu'ici, les abstentionnistes, lors d'une élection, n'avaient obtenu la majorité! Voilà qui est chose faite, Dieu merci. Encore un effort, et peut-être que les commentateurs, les journalistes, les hommes politiques prendront *conscience* du phénomène et de ses implications. Jusqu'à présent, si j'en crois la "table ronde" organisée par la TV, mis à part le représentant de la LMR (M. Thévenaz), les autres pratiquaient plus ou moins, et avec plus ou moins de brio et de succès, la politique de l'autruche!

— Fort bien; vous avez quelque chose à proposer?

— Oui, j'ai quelque chose à proposer. Rien de bien neuf, rien que d'éculé, c'est vrai. Tant pis!

Longtemps (et aujourd'hui encore dans un ou deux cantons), les votations ont été obligatoires. Qui ne se rendait pas aux urnes payait, si ma mémoire est bonne, deux francs.

Là dessus, concert de protestations: ça ne sert à rien... l'expérience prouve que... et d'ailleurs, c'est anti-démocratique. "Moi, Monsieur, je suis opposé par principe à toute obligation en pareil domaine. Nous sommes libres, que diable! Et libres de ne pas aller voter."

"Examinons donc ce point, et disons: "L'obligation servira à quelque chose ou elle ne servira à rien".

Si elle sert à quelque chose, elle se justifie donc, puisqu'elle permettra de remédier à cette maladie *mortelle* dont est atteinte notre démocratie et qui fait que nous ne sommes plus en démocratie, puisque les décisions ne sont plus prises par le "peuple", par la majorité, mais par une minorité de plus en plus restreinte.

Mais supposons qu'elle ne serve à rien: il y aura donc 400 000, un demi-million, 600, 700 000 abstentions, à peu près comme par le passé.

C'est vrai.

...Qui payeront à chaque fois l'un dans l'autre un million de francs...

Je lis dans le dernier cahier de l'*Alliance culturelle romande* (no 25, octobre 1979):

"Autre exemple de notre manière de regarder nos talents par le petit bout de la lorgnette, *Prométhée*. Le Théâtre de Carouge engage la saison passée deux metteurs en scène est-allemands de grand réputation, Karge et Kanghoff, pour monter à Genève un *Prométhée* révolutionnaire.

"Ce spectacle étonnant est cité en exemple par la plus grande revue européenne de théâtre, le magazine allemand *Theater Heute*, qui n'hésite pas à en faire le "spectacle de l'année 1978". Aussitôt, les offres affluent au Théâtre de Carouge: les festivals les plus prestigieux, les plus grandes scènes, le Théâtre des Nations, où Carouge serait encadré par l'Opéra de Pékin et la compagnie de Peter Brook. Seulement, le Théâtre de Carouge fait face aux plus grandes difficultés matérielles de fonctionnement; il ne peut affronter une tournée aussi importante sans un financement exceptionnel (...) Carouge lance un appel aux autorités municipales, cantonales, fédérales, aux fondations, aux sociétés financières et commerciales... Refus presque général, arguties politiques sur des délais de consultation trop courts..."(1).

Je répète: l'un dans l'autre, *un million*. Trois ou quatre millions par an.

Pro Helvetia manque d'argent et ne peut soutenir le Service de Presse suisse; la Confédération n'a pas d'argent pour soutenir valablement le cinéma; le canton de Vaud, la Ville de Lausanne manque d'argent pour soutenir le Théâtre pour enfants (et les autres théâtres aussi). Le Musée cantonal a des moyens très limités. La "politique culturelle" de la Suisse est d'une incroyable mesquinerie, quand elle n'est pas inexistante. Qu'on utilise donc ces trois ou quatre millions à soutenir les arts, les lettres, le cinéma, le théâtre — une goutte d'eau, mais permettra peut-être de ne pas mourir de soif!

J.C.

(1) In "L'apport théâtral romand", par Guillaume Chenevière, p. 164.